

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 JUILLET

CHRONIQUE GÉNÉRALE

COMMENCEMENT DE SAGESSE

On donne beaucoup de raisons à la goutte, à la luxation, à l'entorse, etc., etc., qui a ou ont empêché M. Boulanger de monter son fameux cheval noir pour passer la revue du 14 juillet. On parle d'influences, de pressions. Nous croyons, nous, que M. Boulanger s'est rendu compte un peu tard de la fragilité de sa popularité, de la meses-time que ses cascades, en compagnie des plus cyniques insulteurs de nos soldats, avaient inspiré à l'armée, et qu'il a très volontairement arrêté les frais. C'est ce qu'on peut souhaiter de mieux pour lui.

La prudence est le commencement de la sagesse.

**

LE CUIRASSÉ GRÉVY

M. Grévy avait, paraît-il, le 13 juillet manifesté sa volonté formelle de ne point assister à la revue. Ce n'est que sur la menace du cabinet de donner sa démission qu'il s'est décidé à se montrer à sa bonne ville flanqué de trois escadrons de cuirassiers, et à nous offrir le spectacle d'un Président de République plus méfiant que jamais ne le fut l'autocrate le plus absolu. Physi-quement M. Grévy n'a eu aucun méchef. En est-il de même au point de vue moral ? Et si la journée a été désastreuse pour M. Boulanger, a-t-elle été meilleure pour lui et sa République ? L'opinion générale ne paraît pas de cet avis.

**

Suivant une correspondance officieuse de Berlin, l'opinion publique en Allemagne s'exaspère de plus en plus contre la France. La campagne entreprise contre les Alle-mands qui résident en France est la prin-cipale cause de cette colère du peuple alle-mand.

La correspondance se termine en disant qu'on a peut-être tort en France de trop se fier à la politique conciliatrice allemande. Tout a des bornes, et il se pourrait qu'un jour le maintien de la paix se trouvât op-posé aux intérêts et à la dignité de l'Alle-magne.

Il ne faut pas se le dissimuler, si ces bor-nes viennent à être dépassées, on relègue-rait au second plan toute autre considéra-tion.

**

PAUVRES INSTITUTEURS !

Des gens qui doivent trouver que le gou-vernement républicain est prodigue en pro-messes et avare en actions, ce sont les mal-heureux instituteurs.

On jugera de leur situation par la lettre suivante que publie un journal républi-cain :

« Le second semestre de l'allocation de 400 fr., accordée aux instituteurs de qua-trième classe, pour l'exercice 1886, n'a pas encore été distribué, au grand étonnement du personnel : il y en a même qui n'ont pas encore touché le premier semestre ; une lettre, à ce sujet, ayant été adressée à une inspection académique, est restée sans ré-ponse. »

**

L'académicien célèbre, M. Caro, décédé avant-hier, était né le 4 mars 1826, à Poi-tiers, où son père était professeur de philo-sophie.

Il termina ses études au collège Stanislas, obtint de nombreux succès au concours général, et entra à l'Ecole normale supé-rieure.

Agrégé de philosophie en 1848, il pro-fessa la philosophie dans plusieurs lycées de province, et devint, en 1858, maître de conférences à l'Ecole normale.

Il fut nommé professeur à la Faculté des lettres de Paris en juillet 1864. Cinq ans plus tard, il entra à l'Académie des scien-ces morales et politiques ; enfin, le 29 jan-vier 1874, il succédait à Vitet comme mem-bre de l'Académie française.

Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1877.

LE 14 JUILLET A PARIS

DU PALAIS DE L'ÉLYSÉE A LONGCHAMPS

Les mesures d'ordre très sévères avaient été prises pour qu'aucun incident fâcheux ne signalât le départ du Président de la République et des membres du gouverne-ment du Palais de l'Élysée.

Un peu avant trois heures, l'officier de paix de l'arrondissement, M. Deboury, fait arrêter la circulation des voitures et des omnibus dans la partie du faubourg Saint-Honoré comprise entre l'avenue Marigny et la rue Boissy d'Angias ; les passants même ne peuvent traverser cette portion du fau-bourg.

A trois heures vingt-cinq, le cortège offi-ciel sort du Palais ; il se compose de quatre landaus.

Le cortège officiel arrive sur la place de l'Étoile où se trouve une foule considéra-ble. Deux escadrons de dragons sont mas-sés contre l'Arc-de-Triomphe et s'ébranlent à la suite des voitures de la présidence.

Au moment précis où le cortège officiel passait devant la cascade, une clameur in-descriptible se fit entendre. Des milliers de coups de sifflet retentissent, accompagnés des cris de « Vive Boulanger ! Démission, démission ! » Les manifestants agitaient en l'air leurs chapeaux ornés de cocardes avec le portrait du général Boulanger ou entourés de bandes tricolores portant ces mots : *Il reviendra, vive Boulanger !* Pendant quelques minutes ce fut un brouhaha aigu dont le Président de la République et les ministres s'émurent d'autant moins que cette mani-festation boulangiste avait été annoncée.

Le cortège officiel s'engagea sur la pe-louse de l'Hippodrome de Longchamps, qu'il traversa dans toute sa largeur, pas-sant devant le moulin, au pied duquel se trouvaient le général Ferron, ministre de la guerre, et les généraux composant son état-major.

LES TRIBUNES

Le cortège fait un mouvement tournant devant les tribunes et s'arrête devant la tri-bune présidentielle. Des gardes républicains, sabre au poing, forment la haie d'honneur sur le passage du Président de la Républi-que et des ministres.

De nombreux cris de « vive Boulanger » retentissent du côté de l'enceinte de Sures-nes et l'on y répond par les cris de « Vive Grévy ! vive le Président de la République »

M. Jules Grévy a pris place sur le devant de la tribune officielle, lorsque le général Ferron, montant une superbe bête, vient à la tête de son état-major saluer le Président de la République.

A ce moment, un incident se produit. M. Henri Rochefort, qui avait pris place dans la tribune officielle avec MM. Laisant, La-guerre, Michelin, Maillard, Wickersheimer, etc., crie « vive Boulanger ». Un grand nombre de protestations se font entendre ; on crie « à bas Rochefort, vive Grévy ! » Des altercations violentes se produisent entre députés républicains de nuances diverses et lorsque le bruit commence à s'apaiser, on entend une voix bien connue, celle de M. Clovis Hugues, crier « vive Rochefort ! »

LA REVUE

Enfin, le bruit se calme, les tambours et clairons battent et sonnent aux champs, les musiques jouent la *Marseillaise*, et le général Ferron, accompagné des généraux sans commandement actif qui se trouvent à Pa-ris, de ses officiers d'ordonnance et de direc-teurs du ministère de la guerre, passe la revue des troupes.

La revue terminée, le général Ferron prend le commandement des troupes et va se placer en face de la tribune présiden-tielle. Parmi les généraux qui l'entourent, on remarque le général de Galliffet, dont la belle prestance attire tous les regards.

Après le défilé, le général Ferron, se dé-tachant de son état-major, va saluer le Président de la République, et se retire avec son état-major.

40 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ELJEN !

PAR JACQUES BRET

Du haut de la route où il s'était arrêté, André la contemplait. Le profil d'Irène se détachait et les plis de sa robe bleue l'enveloppaient comme le bleu du ciel enveloppe la silhouette légère du croissant. Il lança son cheval sur la pente qui descendait à l'étang, il la traversa en trois bonds et, sautant à terre, dans un mouvement vif qui fit envoler soudain les oiseaux, il s'approcha de la barque en disant de sa voix pleine, émue de tendresse :

— C'est moi, Irène !

Elle se retourna enfin ; elle était si pâle, si froide, si bouleversée, qu'il poussa un cri d'alarme qui alla se perdre comme une plainte aiguë dans les roseaux de l'étang.

— Qu'avez-vous, au nom du ciel ? s'écria-t-il.

Irène se leva debout dans la barque qui touchait la rive ; elle refusa la main qu'il lui tendait pour l'aider à descendre et, posant le pied sur la terre, elle repoussa le bateau qui s'éloigna du bord.

— Ce n'est rien, dit-elle avec un tremblement

qu'elle essayait de dissimuler... vous êtes de retour ?

— J'arrive... je viens de retrouver ma liberté... je suis parti précipitamment... j'étais si heureux de revenir !... Oh ! Irène, si vous saviez quel rêve c'était pour moi que ce jour tant désiré ! combien de fois j'y ai pensé ! combien de temps j'ai vécu pour lui !... c'est bien vous que je voulais revoir la première, car votre image n'a pas un seul instant quitté mes yeux !

Elle voulut l'arrêter du geste, elle fit un mouve-ment pour réprimer ses paroles ; mais il était lancé ; déjà il n'entendait et ne comprenait plus rien. Il continua :

— Je reviens à vous, Irène, comme le voyageur, et, comme lui aussi, j'ai des audaces qui m'effraye-raient sans doute si je les calculais davantage... Mais, après tout, pourquoi ne vous dirais-je pas ce que j'éprouve ; Irène, mon rêve est insensé peut-être, mais il m'est plus cher que la vie et je suis impuissant à le contenir, je vous aime !...

Il se tut un instant. Elle avait caché son visage de ses deux mains, ses joues étaient baignées de larmes. Dans son abandon, dans son désespoir, elle implorait à grands cris le secours de Dieu.

Enfin, elle reprit un peu de force, et découvrant ses traits empreints de sévérité :

— Que faites-vous, André ? Qui vous a autorisé à me parler ainsi ?

— C'est vous-même ! s'écria-t-il impétueuse-ment.

Et comme elle le regardait éperdue :

— Oui, c'est vous-même, reprit-il, car vous m'aimez aussi, j'en suis sûr. On ne se trompe pas à pareil bonheur. Ce rayon que j'ai au cœur, vous l'avez aussi, je l'ai vu dans vos yeux. C'est lui que j'ai emporté à travers les batailles, à travers les fatigues du camp. Vous savez que je ne suis pas un présomptueux. Mais dire que votre cœur et le mien ont battu d'une même émotion, c'est une vé-rité qui m'a ouvert le ciel et qui me paraît lumi-neuse, éclatante, comme le soleil à son lever. Ah ! dites-moi, Irène, quand nous courions l'un près de l'autre vers la puszta, quand nous en revenions le soir sans même oser nous parler, quand, lors de mon départ, vous avez frêmi de douleur et que mes lèvres se sont posées sur votre main, dites-moi, Irène, ne m'aimez-vous donc pas ? pourriez-vous le nier ? pourriez-vous en douter ?

Le son de sa voix s'était adouci. Irène était ter-rifiée. Sa nature si vraie et si droite ne trouvait pas d'arguments à opposer aux affirmations évi-dentes d'André. Elle eût voulu s'enfuir, elle eût voulu ne pas l'entendre. Mais elle était comme clouée sur place et sentait qu'elle ne pouvait faire un seul pas. Les paroles d'André bourdonnaient à ses oreilles.

Il était surpris mais non découragé. Il se mé-

prenait encore sur la véritable cause de l'effroi d'Irène.

— C'est pour vous, Irène, que je me suis battu. Sans vous, j'aurais été moins brave. Vous avez reçu mon drapeau ? J'étais fier de vous l'envoyer ! Voyez, j'ai encore le bras en écharpe, eh bien ! cette blessure m'est douce. Quand je l'ai reçue, j'ai pensé : elle saura que le sang qui coule dans mes veines n'est point celui d'un lâche !...

Et comme elle fixait toujours sur lui ses yeux transparents, à demi égarés :

— Oh ! parlez, je vous en conjure, dit-il en suppliant, ne me regardez pas ainsi. Je sais que je suis bien ambitieux, bien téméraire ! Mais je vous aime tant ! tant de fois j'ai deviné que nous nous comprenions !... En quoi vous ai-je déplu ? qu'ai-je fait pour vous irriter ?

Elle détourna la tête, et, baissant vers la terre ses regards voilés :

— De quel droit, André, invoquez-vous ces souvenirs entre nous ? Quand vous ai-je permis de me parler d'amour ?

Il recula subitement effrayé, stupéfait :

— Il s'est passé en mon absence quelque chose que je ne comprends pas ! Je ne retrouve plus celle que j'avais laissée... une ombre s'est levée entre elle et moi... Hélas ! j'arrivais si joyeux... Mais non, reprit-il tout à coup, je vois bien que ce n'est pas vous qui parlez, Irène. Votre émotion,

La Lanterne qualifie le retour de fuite et s'exprime ainsi :

« Vingt minutes avant la fin de la revue on ne savait pas si le Président se retirerait en sortant, comme de coutume, par la porte donnant sur le pesage, ou s'il suivrait le même itinéraire qu'à l'aller.

« Le public s'en inquiétait, on voulait absolument l'apercevoir un peu, ce Président si rare, si avare de sa personne, et déjà la foule se portait à la porte de la tribune d'honneur. Il était six heures moins quelques minutes.

« Un bataillon de la garde républicaine avait pénétré dans le pesage et, après une courte manœuvre, était venu former une double haie bordant un chemin de la tribune, à la porte de sortie.

« De grands landaus avec la livrée aux couleurs nationales s'approchaient de la tribune et se retiraient accompagnés de cris : Vive Boulanger ! sur la pelouse même du pesage, où ne se trouvaient que des favorisés pourtant.

« Mais on vit passer les généraux, le président du Sénat ; M. Floquet qui fut acclamé ; les questeurs ; des députés ; des ambassadeurs.

« — Et le Président ? demanda quelqu'un tout haut.

« — Le Président, répondit un commissaire de police, en regardant sa montre, il est en ce moment à la porte du bois.

« Et c'était vrai.

« Pour échapper autant que possible à la manifestation qui l'avait accueilli en venant, M. Grévy avait fait, à dessein, répandre le bruit qu'il se retirerait par les voies habituelles, et presque subrepticement il avait fui par des chemins détournés, jetant l'effroi par le tapage de ses cuirassiers parmi les Parisiens rares qui avaient recherché les allées écartées.

« Il y avait foule à l'Arc-de-Triomphe, dessus, dessous et aux alentours.

« Le public composé exclusivement de curieux est très calme.

« Nous apercevons une quantité considérable de gardiens de la paix rangés par groupes. Chose curieuse, nous constatons qu'un de ces groupes est entièrement formé par des agents de la banlieue.

« Un mouvement se produit dans la foule vers six heures. « Enfin, les voilà qui reviennent », et chacun se presse pour mieux admirer nos braves troupiers.

« Il est six heures dix lorsque débouchent par cette dernière avenue les régiments de cuirassiers et de dragons qui escortent la voiture du Président de la République.

« M. Grévy est accueilli par un immense cri de : « Vive la République ! » précédant celui de : « Vive Boulanger ! »

« L'escorte passe au grand trot.

« Ce n'est pas un retour de Longchamps, mais bien une retraite. C'est à peine si l'on aperçoit le cocher présidentiel, la voiture étant perdue au milieu des nombreux cavaliers qui l'entourent.

« Nous nous rappelons avoir vu M. Grévy passer au même endroit, avec une simple

escorte d'une vingtaine de cavaliers, et nous nous rappelons que M. le Président de la République était l'objet de certaines ovations qui étaient loin de ressembler à celle de jeudi. Nous constatons avec regret que la popularité de M. Grévy a bien diminué et nous ne sommes pas seuls à faire cette constatation.

« Le général Ferron est également l'objet à son passage d'une ovation plus vive et plus désagréable encore ; aussi fait-il une vilaine grimace.

« Les cris de : Vive la République ! vive Boulanger ! l'accompagnent jusqu'à l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

« A l'entrée du pont de la Concorde, il est accueilli par une bordée remarquable de sifflets.

« Comme le Président de la République, le général Ferron et son état-major passent au grand trot. La retraite a même l'air de s'accroître lorsqu'arrivent les voitures ministérielles. Ces dernières n'échappent pas à l'ovation et les ministres ont pu se rendre compte de leur popularité. »

LA STATUE DE STRASBOURG. — DEVANT LA STATUE DE JEANNE D'ARC.

La Ligue des patriotes, accompagnée de nombreuses sociétés, formées pour la plupart de jeunes gens à l'allure déjà martiale, a accompli, jeudi matin, son pèlerinage annuel place de la Concorde, aux pieds de la statue de Strasbourg.

M. Paul Deroulède avait, trois jours auparavant, adressé aux membres de la Ligue une circulaire qui se terminait par ces mots :

« Je félicite et je remercie les ligueurs patriotes qui, mêlés hier aux patriotes non ligués, ont pris part en si grand nombre et dans un si bon esprit à la puissante manifestation de la gare de Lyon.

« Nous nous retrouverons les uns et les autres à la revue de Longchamps le jour de la fête nationale.

« Le rendez-vous général pour la revue est fixé à 3 heures précises, à l'hippodrome de Longchamps, côté de la Cascade. »

Les présidents, délégués, porte-bannières et porte-couronnes se sont avancés seuls jusqu'au pied de la statue, où ils ont déposé de nombreux bouquets et de nombreuses couronnes. Ces dernières étaient toutes ornées d'un ruban tricolore avec un grand crêpe de deuil.

On a fort remarqué une jeune et charmante femme, portant le costume alsacien. Elle s'est avancée jusqu'aux pieds de la statue, et, fondant en larmes, elle a offert un joli bouquet composé de roses, de pensées et de bluets, au nom de la société la Huningoise.

Signalons aussi un faisceau de drapeaux cravatés de vert et de noir en signe d'espérance et de deuil, que des mains pieuses ont déposé autour de la statue.

Lorsque les fleurs et les couronnes ont été déposées, les commissaires généraux qui avaient la direction du cortège, ont donné le signal du départ. Il n'y a pas eu d'incidents à regretter. Quelques cris vite

étouffés de : « Vive Boulanger ! Vive Deroulède ! » et c'est tout.

Pour terminer leur cérémonie, les manifestants ont pris la rue de Rivoli et se sont dirigés du côté de la statue de Jeanne d'Arc, aux pieds de laquelle on a déposé en présence d'une foule enthousiaste et recueillie une énorme couronne d'immortelles offerte par les Sociétés Alsaciennes et Lorraines réunies.

Terminons par un détail piquant :

En quittant la place de la Concorde, M. Paul Deroulède, accompagné de quelques amis, était entre dans le jardin des Tuileries.

Là, une ovation d'un genre original et tout particulier attendait le président de la Ligue des patriotes.

Il avait à peine fait quelques pas qu'il voit venir à lui deux jeunes élèves des bataillons scolaires.

— Pardon, monsieur, dit l'un d'eux, — le plus grand — c'est bien vous, n'est-ce pas, M. Deroulède ?

— Oui, mon petit ami. Qu'y a-t-il pour ton service ?

— Eh bien ! je suis satisfait comme cela. Maman est Alsacienne, et je lui dirai que je vous ai vu. Dieu ! qu'elle sera contente !

Pour récompenser ce jeune patriote, M. Deroulède tire de la poche de son pantalon une poignée de médailles frappées à l'effigie du général Boulanger et lui en donne une.

— Oh ! qu'elle est jolie ! dit le marmot en s'éloignant.

Restait l'autre gamin, compagnon du premier. Celui-ci aussi veut des médailles du « Sauveur ». M. Deroulède le comprend et lui en glisse une, en souriant, dans sa petite main.

Le 14 juillet à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 14 juillet. — Dès huit heures du matin, une foule énorme stationne dans les rues qui avoisinent la place de Jaude où les troupes doivent défilé. Beaucoup de gens des villages voisins sont venus pour voir le général Boulanger.

On a appris, au dernier moment, que le général était indisposé et qu'il ne passerait pas la revue. Il y a eu grand désappointement de la foule qui, malgré ces bruits, espérait toujours le voir arriver.

Tout à coup, les fanfares sonnent au champ, les regards se portent du côté de l'arrivée de l'escorte. C'est le général Demay, commandant la brigade d'artillerie, qui doit passer la revue des troupes placées sous les ordres du général Delavau.

Aussitôt la revue passée, les troupes défilent devant la tribune officielle, littéralement bondées.

Les dames, dans des toilettes charmantes, sont en grand nombre et ne sont pas les moins désappointées de l'absence du général.

Toutes les autorités civiles étaient au complet. La foule s'est dispersée après le défilé.

Le quartier général, résidence du com-

mandant en chef du 43^e corps d'armée, est brillamment décoré de verdure et de drapeaux. Il y a un certain nombre de cris de : Vive Boulanger !

LA VÉRITÉ SUR L'INDISPOSITION DU GÉNÉRAL

Clermont-Ferrand, 13 juillet. — Dans la bagarre il a eu le pied fortement touché ; en arrivant à Clermont, il boitait légèrement ; il crut que le mal n'avait aucune importance, fit une entrée officielle et reçut les visites réglementaires. Mais le lendemain, le pied enfla et aujourd'hui 13, le général a dû s'aliter. Il ne pourra passer la revue demain 14. Le général Demay le remplacera. Le docteur dit que cette espèce de foulure retiendra le général au lit une huitaine. Elle est sans gravité, mais très douloureuse.

(La Lanterne.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 juillet. La séance est bonne : 3 0/0, 81.30 ; 4 1/2 0/0, 109.47.

Le Crédit Foncier est à 1.355. Les obligations des diverses séries sont toujours très recherchées. La Société générale est toujours très ferme à 455.

L'action de Panama cote 387. Le 26 courant, la Compagnie émet le solde de l'emprunt autorisé l'année dernière. Le taux d'émission est fixé à 440 fr. Le type de l'obligation est celui de l'emprunt 6 0/0 remboursable à 1.000 fr. C'est un nouveau succès à l'actif de cette Compagnie, tous les capitalistes voudront y employer leurs disponibilités afin de profiter des avantages qui leur sont offerts.

On signale de bons achats en actions du Patrimoine à 75 et à 80 fr. Maintenant que cette Compagnie d'assurances a payé tous ses frais de premier établissement, les bénéfices s'accroissent et font prévoir très prochainement la distribution d'un dividende.

L'événement du jour est l'assemblée du Comptoir des Colonies présidée par M. Simon Philippart. Parmi toutes les affaires qui constituent l'actif de la nouvelle société, nous ne citerons pour le moment que celle de l'exploitation des brevets Bang et Rudin pour la rectification de l'alcool qui doit donner, a dit Philippart, au minimum sept millions et demi de bénéfices annuels pour un capital de 12 millions 500.000 fr. La nouvelle société b-lige du Comptoir Industriel commence dès à présent ses opérations par la vente publique de 20.000 actions de la société française pour la fabrication des alcools chimiquement purs au prix de 750 fr. payables 250 fr. comptant au Comptoir Industriel, 1, rue Saint-Georges. L'assemblée tout entière éblouie par les chiffres merveilleux de M. Philippart lui a donné son approbation complète en votant à l'unanimité ses propositions.

Nos chemins de fer sont fermes.

Nouvelles militaires.

Les dispositions prises par l'ancien ministre de la guerre, relativement aux permutations pour motifs de convenances personnelles, viennent d'être rapportées par le général Ferron.

Les demandes de ce genre ne pourront être, dorénavant, produites qu'aux inspections trimestrielles.

Le ministre de la guerre a décidé qu'un concours serait ouvert à l'automne pour le choix d'une selle de troupe.

vos yeux, tout votre être, démentent vos paroles. Vos lèvres s'adressent à moi, mais votre âme est absente...

— Oui, murmura-t-elle sourdement et sans le vouloir.

— Rendez-la-moi ! s'écria-t-il en inclinant devant elle sa tête découverte, car, par les astres du ciel, Irène, vous me l'avez donnée !

Elle poussa un soupir ; sa main flotta dans l'air pour chercher un point d'appui ; elle sentit le froid parcourir son corps et chancela.

André s'élança pour la soutenir, mais au moment même où il allait toucher sa robe, elle se redressa dans un suprême effort :

— Arrêtez ! s'écria-t-elle en le contenant du geste, avec cette attitude de commandement qui lui venait de race !

Il recula de nouveau. Elle continua lentement, avec un timbre de voix métallique qui semblait frapper à coups de marteau :

— Je ne vous appartienrai jamais... cessons un semblable entretien... Retournez à Dienyi où l'on vous attend... Ne troublez pas ma solitude...

Il arracha le bandage qui retenait encore son bras avec un mouvement de colère :

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit plus tôt !... Je serais mort maintenant !

— Me l'avez-vous demandé, André ?... Étais-je engagée avec vous ?

— C'est vrai, répondit-il avec un subit affaissement, pardon, Irène... je suis un insensé... Mais je souffre trop ! Ce moment de vous revoir que j'ai tant attendu, voilà ce qu'il me réservait...

Il s'arrêta accablé ; ses regards abaissés vers la terre, sa poitrine gonflée. Irène leva les yeux sur lui et comprit en un instant la douleur qu'il éprouvait. Elle brûlait de se pencher vers lui et de lui avouer la vérité. Son âme tout entière soulevée cherchait à s'échapper pour s'élançer vers André.

Mais sa fierté, ses sentiments d'honneur et surtout la pensée de son père, vinrent à son secours :

— André, dit-elle plus doucement, si je ne puis pas lier ma vie à la vôtre, je puis cependant être votre amie, le voulez-vous ?

— Non, mille fois non ! cria-t-il en se redressant avec emportement. Je ne le pourrais pas, et mon seul souhait maintenant est de ne jamais vous revoir !

— André !... vous ne pensez pas ce que vous dites...

Il la regarda de nouveau, debout en face d'elle, avec ses yeux droits et brillants qui plongeaient jusqu'au cœur :

— Quand on a rêvé la vie près de vous, croyez-vous donc qu'on puisse l'accepter autrement ?... Je n'en veux plus, Irène, je la jette, j'en ai hor-

reur...

Et comme si la douleur était réellement venue à bout de ses forces, quelques gouttes de sang s'échappèrent de sa blessure ouverte et coulèrent aux pieds d'Irène sur l'herbe froissée par leurs pas.

Il s'avança vers son cheval, sans parler. Alors elle leva les yeux vers lui, croyant qu'il ne la voyait pas. Mais il se retourna brusquement, sans qu'elle s'y attendît, il saisit son regard et fit un mouvement pour revenir encore se jeter à ses pieds :

— Irène, cria-t-il d'une voix affolée, Irène !

Elle inclina son front et resta froide comme une statue de marbre.

André sauta en selle. Un sanglot souleva sa poitrine ; il cingla son cheval d'un coup de cravache insensé et s'enfuit au galop dans un tourbillon de poussière.

Quand il fut un peu éloigné, Irène joignit les deux mains :

— Oh ! pardon, mon André ! pardon pour le mal que je t'ai fait !

Elle baissa la tête avec accablement.

— Sois tranquille, va, je me suis tuée du même coup.

Elle disait vrai. Il emportait ce qu'il y avait de meilleur en elle.

Immuable et comme anéantie, elle resta longtemps à cette place ; son esprit surmené n'avait

plus qu'une notion confuse des choses qui l'entouraient. Elle avait des frissons douloureux quand les oiseaux qui s'étaient rapprochés l'effleuraient de la fine pointe de leurs ailes ; elle ne pouvait s'arracher à ce lieu où elle se sentait encore tout enveloppée des regards d'André, de la voix suppliante d'André.

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Tarif des Huiles

Huile d'olive surfine de l'Union des propriétaires de Nice : le 1/2 kilo, 4 fr. 20 c. ; — par 5 kil., 4 fr. 40 c., soit environ 4 fr. 95 c. le litre.

Huile de noix du Périgord garantie pure : le 1/2 kil., 4 fr. ; — par 5 kil., 0 fr. 90 c., soit environ 4 fr. 60 c. le litre.

Huile blanche pour fritures : 0 fr. 80 c. le 1/2 kil.

Huile de colza épurée : 0 fr. 35 c. le 1/2 kilo.

On va utiliser largement les vélocipédistes pendant les prochaines manœuvres. On attachera des réservistes vélocipédistes à raison de 6 par état-major de corps d'armée, de 4 par état-major de division et de 2 par état-major de brigade d'infanterie.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CHAMPENOIS ET CHAMPAGNEIS

Un procès qui passera devant la Cour d'appel d'Angers lundi prochain vient d'être intenté aux champagniseurs de Saumur par MM. les fabricants de champagne de Reims.

Les Champenois contestent aux Saumurois le droit de vendre sous le nom de vins champagnisés les produits de leur fabrication.

Ces Champenois chicaniers ont choisi comme défenseur M. Menesson, député de la Marne.

CONCOURS DU COMICE AGRICOLE

Le Comice agricole de l'arrondissement de Saumur tiendra, cette année, son concours de labourage, de matériel agricole et d'animaux domestiques, le dimanche 31 juillet, à Doué-la-Fontaine.

A cette occasion, il y aura exposition de produits agricoles et d'instruments d'agriculture.

LE 14 JUILLET SUR LA LIGNE DE L'ÉTAT

Judi matin, les voyageurs du train express de Nantes à Paris, qui passe à Saumur à 9 heures 34, ont été fort surpris de voir, garé sur le côté pour laisser la voie libre, un train de marchandises de l'État, décoré d'une façon pouvant faire craindre d'abord qu'il n'y eût à Paris un mouvement communiste.

La machine était enguirlandée de fleurs, de branchages et de verdure. Tout était bien jusqu'ici. Mais en avant, à droite et à gauche de la cheminée, il y avait deux drapeaux totalement rouges; dont les hampes se croisaient en X derrière un immense bouquet de fleurs blanches.

Quel est l'agent de l'État qui a succombé ainsi à un accès de zèle intempestif? Une telle décoration n'est pas encore de saison. Cet agent trop pressé n'a droit pour aujourd'hui qu'à un supplément de traitement.

Cet illustre train de marchandises, contenant plus de 40 wagons, vides pour la plupart, est parti à 9 heures 40, après que l'express de Paris-Orléans ait eu quitté notre gare.

Nous ne savons jusqu'où il a pu aller avec ses drapeaux rouges.

On écrit de Château-du-Loir à la Petite France :

« Quelques gares du réseau de l'État se sont distinguées à la fête du 14 juillet sur le parcours de Saumur à Château-du-Loir.

» Cette ligne a fait honneur à l'administration et à la République.

» Vivy et Saint-Aubin-la-Bruère se sont particulièrement distingués par le goût de leur ornementation, et ces deux gares méritent d'être signalées. »

Véloce-Club de Saumur

Des courses de vélocipèdes organisées par le Véloce-Club saumurois, et sous le patronage de la municipalité de Varennes, ont eu lieu, le 14 juillet, place du Jeu de Paume. Après le banquet auquel assistait une partie des membres du V.-C. S., les courses ont commencé à l'heure dite. Les prix ont été vivement disputés par tous les coureurs. Aucun accident ne s'est produit.

Pendant tout le temps des courses, la musique de Varennes, qui avait bien voulu prêter son gracieux concours, a exécuté les plus brillants morceaux de son répertoire.

La distribution des récompenses a eu lieu immédiatement après les courses, sous la présidence de M. le maire, assisté de la commission du V.-C. S.

Chacun s'est séparé d'un commun accord et en se promettant de se réunir le plus souvent possible.

Voici le résultat des courses de Varennes :

1^{re} Course du Club, ouverte à tous les membres du V.-C. S.

Distance 360 mètres, 10 tours.

1^{er} prix, M. Beaussier, de Pocé.

2^e prix, M. Baudrier, de Saumur.

2^e Course du Club : tricycles.

Distance, 1,800 mètres, 5 tours.

1^{er} prix, M. Brard, de Varennes.

2^e prix, M. Beauclair, de Varennes.

3^e Course du Club, pour tous les membres du V.-C. S. n'ayant pas gagné de prix dans la 1^{re} course.

Distance 2,880 mètres, 8 tours.

Prix, M. Boireau, de Bourgueil.

Dans la 1^{re} course, M. Rogereau, de Saint-Florent, n'a pu, au 2^e tour de piste, continuer la course, le pédale de son bicycle s'étant défilée par suite de la perte d'un écrou.

Le secrétaire, ROLLAND.

Les membres du Véloce-Club de Saumur ont fait quelques réclamations au sujet de la médaille grand module offerte par la société au concours musical de Saumur. Cette médaille, décernée à la *Lyre Fontenaisienne*, ayant été remise trop tard, n'a pu figurer sur la liste des récompenses promises.

Le président, BAUDRIER.

Décidément, la société du Véloce-Club de Saumur renâle. Dernièrement elle donnait son banquet annuel présidé par M. Baudrier, président du V.-C., assisté de M. Martin, président du Véloce-Club d'Angers. Jeudi dernier, elle offrait à la petite ville de Varennes de charmantes courses sans aucun incident et d'un accord parfait. J'adresse mes félicitations à MM. les membres de la commission et j'espère que sous peu Saumur se réjouira d'aller vous encourager.

SCHAEFFER,

Membre actif du V.-C. S.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur la proposition de M. Ricard tendant à refuser la démission de M. Floquet.

Tous les députés de Maine-et-Loire ont voté pour.

La Chambre a refusé la démission de M. Floquet à l'unanimité de 487 votants.

— Scrutin sur le renvoi à un mois de la demande d'interpellation à M. René Laffon.

M. René Laffon demande à interpellier le gouvernement sur l'exercice des fonctions sacerdotales en France et à l'étranger.

Tous les députés de Maine-et-Loire ont voté pour le renvoi.

La Chambre a adopté le renvoi à un mois par 300 voix contre 173.

La Chambre a renouvelé ses bureaux lundi 14 juillet. Font partie du :

3^e bureau, M. de Soland; 4^e bureau, MM. Chevalier, de Maillé et de Terves; 5^e bureau, M. de La Bourdonnaye; 7^e bureau, M. Berger; 10^e bureau, M. Merlet; 11^e bureau, M. Fairé.

VILLE DE BAUGE

Fêtes d'inauguration du Chemin de fer de La Flèche à Saumur.

Le comité d'initiative, réuni en séance à l'Hôtel-de-Ville le 14 juillet, à neuf heures du soir, considérant que les renseignements qu'il a pu obtenir ne permettent d'espérer l'ouverture de la ligne de La Flèche à Saumur qu'à une époque trop reculée, à laquelle la fête serait impossible à organiser, a décidé de fixer cette fête aux 30, 31 juillet et 1^{er} août prochain.

Pour le Comité,

Le secrétaire général,
P.-J. GÉRARD.

M. Neveu, qui a laissé à Saumur de si bons souvenirs comme artiste et comme directeur de théâtre, est engagé pour la saison prochaine, en qualité de 1^{er} basse d'opéra-comique, à Rouen, au grand théâtre des Arts. Les succès obtenus à Saumur et à Angers par le sympathique chanteur l'accompagneront sans nul doute sur la première scène rouennaise.

Des récompenses honorifiques sont accordées aux membres honoraires et participants des Sociétés de secours mutuels approuvées

ou reconnues comme établissements d'utilité publique.

Parmi les récompenses accordées dans le département de Maine-et-Loire, nous remarquons les suivantes :

Médailles de bronze. — M. Champneuf, président de la Société de Vernantes; — M. Petit, secrétaire-trésorier de la Société de Vernois.

ANGERS.

La fête de 14 juillet s'est passée à Angers dans le calme le plus glacial.

Dans la soirée de mercredi, pendant la retraite aux flambeaux, quelques cris isolés de : « Vive Boulanger ! » tombant au milieu de l'indifférence universelle.

Les décorations et les illuminations étaient extrêmement rares, encore plus rares que les années précédentes. De plus en plus l'enthousiasme s'en va.

Seule la revue, qui a eu lieu le matin, dans un ordre parfait, avait les sympathies de la foule.

Mais l'armée n'appartient point à la République; elle appartient à la France.

ACCIDENTS AUX COURSES DE RENNES

La seconde journée des courses de Rennes a été attristée par plusieurs accidents.

Pendant le dernier steeple-chase, après avoir franchi la lice, les chevaux, divisés en deux groupes, se suivant de très près, arrivaient au mur en terre. A cet obstacle, particulièrement dangereux, l'Agneau, appartenant à M. Pothier, culbutait. N'ayant que des contusions sans gravité, le jockey se relevait, quand, par malheur, le second groupe accourait bride abattue. Combattant, à M. Le Gualès, tombait aussi, atteignant à la tête le cavalier de l'Agneau, qui roulait une seconde fois le front couvert de sang. Le cheval, courant à une allure désordonnée, rencontre un chasseur à pied, qui ne put se garer à temps. Atteint dans le côté, l'infortuné soldat tourne deux fois sur lui-même et tombe frappé en pleine figure par un autre cheval lancé au galop. Ce soldat nommé Herbert, relevé par le capitaine et le lieutenant de service, a été transporté dans une voiture d'ambulance.

LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, et la maréchale continuent leur villégiature à Dinan, auprès de leur fille, la comtesse de Piennes, mariée à un officier du 42^e hussards, dont le père, le marquis de Piennes, a été diplomate, puis député et chambellan de l'impératrice Eugénie.

Le maréchal a fait, avec sa famille, une excursion au petit port de Saint-Jacut, situé tout près de Dinan.

Le maréchal, dont un des fils, Emmanuel, vient d'être décoré pour faits de guerre au Tonkin, a toujours une vigueur et une activité remarquables.

A soixante-dix-neuf ans, il monte beaucoup à cheval et passe une grande partie de son temps à écrire des souvenirs et des travaux historiques.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaurepaire, est transféré rue Saint-Jean, n^o 8, au premier (maison Grelet).

Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures et de midi à 6 heures.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pincenez, étuis.
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ
 Que partout ailleurs
PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL

PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
 A 500,000

Obligations Nouvelles

(2^{me} SÉRIE)

ÉMISES A 440 FRANCS

RAPPORTANT 30 FRANCS PAR AN

Payables trimestriellement les 15 Septembre, 15 Décembre, 15 Mars et 15 Juin de chaque année.

REMBOURSABLES A 1,000 FRANCS
 EN 48 ANS

PAR TIRAGES TOUTS LES DEUX MOIS (6 TIRAGES PAR AN)

Les 15 Septembre, 15 Novembre, 15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai et 15 Juillet
 Par exception, le 1^{er} tirage aura lieu le 30 Septembre 1887 au lieu du 15.

Dès la première année il est remboursé 6,000 Obligations, soit 1,000 Obligations à chaque tirage; le nombre d'Obligations remboursées s'accroît progressivement chacune des années suivantes jusqu'à la fin de l'opération.

Prix d'émission payable comme suit :

SOMMES NETTES A VERSER	
30 fr. en souscrivant.....	30 fr. »
70 » à la répartition du 3 au 6 août (contre remise d'un titre provisoire).....	70 »
75 » du 20 au 25 octobre 1887, sous déduction des intérêts acquis à raison de 6 0/0 l'an.....	74 02
75 » du 20 au 25 janvier 1888, sous déduction des intérêts acquis.....	72 66
75 » du 20 au 25 avril 1888, sous déduction des intérêts acquis.....	71 59
75 » du 20 au 25 juillet 1888, sous déduction des intérêts acquis.....	70 55
40 » du 10 au 15 septembre 1888, sous déduction des intérêts acquis à raison de 6 0/0 l'an et contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 décembre 1888.....	36 57
440 fr. Total net.....	425 fr. 39

Les souscripteurs auront à toute époque, après le versement de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

Ceux qui useront de cette faculté, EN FAISANT LE VERSEMENT DE RÉPARTITION, ET DANS LE DÉLAI FIXÉ POUR CE VERSEMENT, jouiront d'une bonification de 5 fr. qui, ajoutée aux intérêts à 6 0/0 du jour de la libération au 15 septembre 1887, soit 2 fr. 70, fait ressortir à 432 fr. 30 le prix de l'obligation définitive qui leur sera remise MUNIE DU COUPON DE 7 FR. 50 A ÉCHOIR LE 15 DÉCEMBRE 1887.

La présente émission est faite en vertu du vote de l'assemblée générale du 29 juillet 1885.

La Souscription sera ouverte le Mardi 26 Juillet 1887 ET CLOSER LE MÊME JOUR

A PARIS :

A la Compagnie Universelle du Canal interocéanique, 46, rue Caumartin.
 A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.
 Au Comptoir d'Escompte, 14, rue Bergère.
 A la Société Générale du Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
 A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
 A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
 A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, r. d'Antin.
 Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
 A la Banque d'Escompte, place Ventadour.
 A la Banque Franco-Egyptienne, 32, boulevard Haussmann.

Et dans leurs agences en province et à l'étranger, et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

A NEW YORK :

Au siège du Comité Américain de la Compagnie du Canal Interocéanique de Panama.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

La 87^e série de l'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE est consacrée à l'étude générale de ce pays et notamment aux principales chaînes de montagnes. Outre un plan de Mayence, deux gravures ornent le texte : La bataille d'Eylau et une vue du château de Bemburg (duché d'Anhalt).

Le seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est
 L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et calmant instantanément la SOIF. Excellent aussi pour la toilette. — 47 ans de succès, 44 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beurepaire, n° 17.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

En la mairie de Saint-Lambert-des-Levées,

Le dimanche 24 juillet, à midi.

En différents lots qui pourront être formés au gré des amateurs,

DIVERS IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

Situés commune de Saint-Lambert-des-Levées,

Appartenant à M. et M^{me} CADIRU.

1^{er} — Ferme et Réserve de la Guiberdrie ou de la Guiberdière

La Réserve comprend :

Une maison de maître, occupée par M^{me} veuve Baudesson, élevée sur cave ;

Un rez-de-chaussée et deux étages ;

Écurie, remise, grenier et servitudes ;

Très beau jardin anglais planté de grands arbres, entre la levée et les bâtiments ;

Terrain de première qualité derrière la maison.

Le tout d'une contenance approximative de un hectare.

Facilité de prendre une bande de terrain de 3 à 10 mètres de largeur pour servir d'avenue à l'habitation et joindre le chemin de l'ancien cimetière.

La Ferme comprend :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, ouche attenante, pièces de terre et prés détachés :

1^o Terrain en verger et prairie, d'une contenance de 1 hectare 71 ares, en face de la ferme et de l'autre côté de la levée ;

2^o Une pièce de terre, nommée le Champ-Biot, contenant 1 hectare 87 ares 70 centiares ;

3^o Un pré, dans la prairie de Bellevue, contenant 1 hectare 56 ares 60 centiares ;

4^o Un autre pré, dans les Bas-Fautrages, contenant 70 ares 50 centiares ;

5^o Le Grand-Pré-de-Bellevue, contenant 2 hectares 66 ares 92 centiares ;

6^o Et le Pré-du-Bac, dans la prairie de Bellevue, contenant 91 ares 95 centiares.

2^{ent} — Terres de culture

Occupées par les époux Brard, savoir :

Environ 25 ares, au Bas-Champ ;

47 ares 15 centiares, au même lieu ;

30 ares 80 centiares, au même lieu ;

14 ares, au même lieu ;

32 ares 64 centiares, au même lieu ;

19 ares, au Guionnais ;

Et un pré, à la Boire-Choux, de 51 ares 5 centiares.

3^{ent} — Ferme de la Butte

Comprenant :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et ouche, contenant environ 1 hectare 81 ares ;

Un morceau de terre, appelé la Butte, d'une contenance de 53 ares 74 centiares ;

30 ares 22 centiares, aux Boudnières ;

27 ares 50 centiares, aux Grouas ;

48 ares 95 centiares, au canton de Bas-Lièvre.

Jouissance de suite.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser :

Pour les renseignements, à M. TAVEAU, NICOLAS, expert à Bagneux, et à M. LEGEARD, expert à Saint-Lambert-des-Levées ;

Pour tous renseignements et pour traiter, à M^e GAGNAGE, notaire à Saumur. (485)

On demande à Acheter

UN CHATEAU

contenant environ 40 chambres de maître, servitudes, écuries pour 50 chevaux ;

Ferme en dépendant, terres, bois, chasse et pêche ;

Au prix de 2 à 3 millions.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques,

Dépendant de la faillite du sieur Hémerly.

Le MERCREDI 20 JUILLET 1887, à une heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 53,

Il sera vendu :

Bois de lits, lits en fer, armoire à glace, commode-toilette, table à rallonges et autres, guéridon, tables de nuit, commodes, jardinière, coffre-fort, glaces, pendules, fauteuils, chaises garnies, rideaux, tapis ;

Sommiers, matelas, couettes, traversins, oreillers, couvertures, linge, cuisinière en fonte, vins en cercles et en bouteilles, vaisselle, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

UNE

JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Neuillé près Saumur, à deux kilomètres de la gare du chemin de fer de l'Etat ;

Comprenant :

1^o Une BELLE MAISON d'habitation avec servitudes, remise, écurie, basse-cour ;

Grande pelouse, canal d'eaux vives, pièce d'eau ;

Belle avenue de tilleuls ;

2^o 4 hectares 30 centiares de prés et terres.

S'adresser à M^e BEAUREPAIRE, avoué.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A VENDRE

Une MAISON et un JARDIN de 16 ares 50 centiares environ, situés rue Juive, commune de Saint-Lambert-des-Levées.

Jouissance de suite.

S'adresser, pour traiter, à M^e AUBOYER, notaire, et à M. POITVIN, rue Juive, et, pour visiter, à ce dernier.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A Louer de suite PROPRIÉTÉ

Dite de Plaisance

Au Pont-Foucard (Bagneux),

Belle habitation en parfait état, jardin, beau clos de vigne bien planté, contenant 70 ares, appartenant à M. PAPIN-LEBOY.

S'adresser en face, au vigneron EPLTIER, ou à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE OU A LOUER

Bel Hôtel

Situé 8, rue d'Alsace,

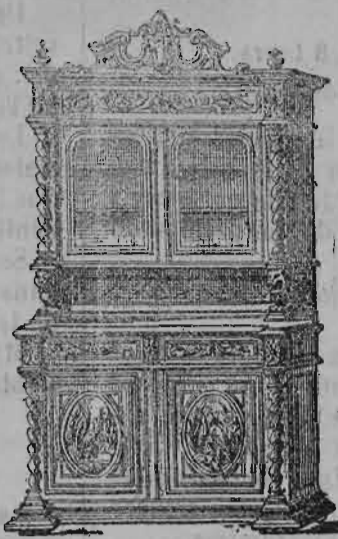
S'adresser au propriétaire, M. G. GUINEBERT, 8, rue d'Alsace. (489)

PALAIS DES MARCHANDS

ANGERS — RUE BAUDRIÈRE — ANGERS

Grands Docks d'Ameublements pour l'Ouest

Grande Fabrique de Meubles en tous genres et en tous styles.



NOTA : Le Palais des Marchands se charge de la réparation des Meubles, Sièges et Tentures, à des prix très réduits.

Chambre à coucher noyer ou acajou, comp.: 1 lit dossier ceinturé, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 190

Chambre à coucher thuya et palissandre, complet : 1 lit dossier à chapeau, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 310

Chambre à coucher vieux bois Louis XIII ou Henri II, 1 lit dossiers inégaux, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 450

Salle à manger moderne, complet : 1 buffet étagères, 1 table à rall., 6 chaises..... 130

Salle à manger vieux bois Louis XIII ou Henri II, complet : 1 buffet à crédence, 1 table à rallonges, 6 chaises..... 360

Salon recouv. en tissu brocart double face, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises..... 225

Salon recouvert en velours frappé, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises..... 345

Cabinet de travail en vieux bois ou bois noir, complet : 1 bibliothèque à colonnes, 1 bureau à caisse, 4 chaises..... 255

NOTA. — Le prix de nos Chambres à coucher sont toujours avec Lit à deux personnes et nos Armoires grand modèle.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

Grande Maison

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Pr sles. (295)

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 80 fr. ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

ON DEMANDE un jeune homme,

sachant lire.

Inutile de se présenter sans de bons renseignements.

S'adresser au bureau du journal.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

Tissage mécanique et à la main TOILES EN TOUS GENRES

FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRÉLARDS, STORES

LOCATION DE BACHES

RÉPARATIONS

Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vêtements

HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES

8, rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8, Maison N. DOGUEREAU

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. » Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 JUILLET 1887.

Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.
3 %	81 10	81 25	Est	780	778 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	516
3 % amortissable	83 70	83 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1330	1326 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	538	536	Est	386	386
4 1/2 %	103 90	103 90	Midi	1130	1127 25	— 1865, 4 %	524	524 50	Midi	393	393 50
4 1/2 % (nouveau)	109 25	109 50	Nord	1500	1517 50	— 1869, 3 %	410	412 50	Nord	408	405
Obligations du Trésor	504 25	505	Orléans	1300	1297 50	— 1871, 4 %	388 25	385 25	Orléans	396 50	396
Banque de France	4110	4100	Ouest	867 50	870	— 1875, 4 %	515	516	Ouest	392 50	392
Société Générale	453 75	453 75	Compagnie parisienne du Gaz	1332 50	1332 50	— 1876, 4 %	517	517	Paris-Lyon-Méditerranée	390	392
Comptoir d'escompte	1040	1035	Canal de Suez	1992 50	1978 75	— 1876, 4 %	517	517	Paris-Bourbonnais	389 50	390 25
Credit Lyonnais	560	560	C. gén. Transatlantique	506 25	505	Bons de liquid. Ville de Paris	526	526	Canal de Suez	598	592
Credit Foncier, act. 500 fr.	1352 50	1355	Russe 5 0/0 1870	101 50	101	Obligations communales 1879	483 25	484	Panama 6 0/0	493 50	493
Credit mobilier	287 50	287 50				Obligat. foncières 1879 3 %	476	478 50			
Canal Intér.-Panama	388 75	367 50				Obligat. foncières 1 88 3 %	377	379			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.